



## Actionnaire en entreprise, traitement inéquitable

-----  
Par locos

Bonjour,

Je suis à la recherche d'informations concernant le traitement qui peut être réservé aux actionnaires d'une entreprise.

Voici le cas exact que je cherche à comprendre:

-L'entreprise dispose de plusieurs actionnaires. Les actionnaires sont tenus par un pacte de vendre leurs actions à une date anniversaire.

-Peu de temps avant la date de vente, il est indiqué par l'entreprise que la valeur des actions est plus faible que prévu. Pour "dédommager" les actionnaires de cet imprévu, l'entreprise décide de verser une prime compensatoire.

-La prime compensatoire n'est versée qu'à certains actionnaires et pas à d'autres. Les montants des primes versées sont inégaux et sont décorrélés de la quantité d'actions détenues par chaque personne.

-A cela s'ajoute un manque de transparence de la société qui n'a jamais transmis les résultats financiers (compte de résultat) à ses actionnaires en toute transparence

Mes questions sont les suivantes:

-est-il autorisé qu'une entreprise puisse avoir un traitement différencié de la sorte concernant l'attribution de prime?

-comment faire valoir l'absence de transparence de l'entreprise concernant le partage des résultats financiers?

-plus généralement, quels sont les recours à envisager si ces deux problèmes sont avérés?